

**ECOLE PRIMAIRE LES TILLEULS - MARMAGNE**  
**PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL D'ECOLE**  
**DU 11 JUIN 2018**

• **Membres présents**

**Les représentants des parents d'élèves élus :** Mmes Saulière, Lorain, Monjoint

**Les représentants de la mairie :** M. Millereux, M. Henoff

**Les enseignants :** Mmes Lauverjat, Dupeux, Audebert, Cousinié, Maingueneau, M. Lebret

+ futures collègues : Mmes Thuizat, Barbier

• **Membres excusés**

M. Senée (Inspecteur de l'Education Nationale)

Mme Navarro-Brackenbury, M Sellier et Desjardin, enseignants

Mme Heyer et M Soriano (membres du RASED)

M De Germai, maire de Marmagne

Mme Pelique, M Barbosa, Berger, parents élus titulaires, Mme Terras, suppléante

M Bouquin, DDEN

---

Un tour de table permet à chacun de se présenter. Mme MAINGUENEAU remplace Mme NAVARRO BRACKENBURY en congé maternité jusqu'à la fin de l'année scolaire.

**1) BILAN DES EFFECTIFS ET PERSPECTIVES POUR LA RENTREE 2018**

Il y actuellement 145 élèves dans l'école. La moyenne par classe s'élève à 24.1 élèves.

Pour la prochaine rentrée, en tenant compte du départ de 24 élèves minimum (dont 19 CM2 vers le collège), et de l'arrivée de 22 élèves (20 PS, 1 CP et 1 CM2), il y aura certainement suite aux admissions un total de 143 élèves répartis par niveau de la manière suivante :

PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
20	14	16	23	16	19	19	16

La moyenne à 6 classes serait de 23,8 élèves par classe. Nous rappelons que le conseil des maîtres est souverain en ce qui concerne la répartition des élèves dans les classes (notamment pour l'organisation des classes à double niveau, qui sont inévitables). La directrice précise que naturellement ces données chiffrées sont provisoires et susceptibles d'être modifiées d'ici la rentrée de septembre.

Nous accueillerons trois nouveaux enseignants à la rentrée :

- un enseignant, que nous ne connaissons pas encore, pour compléter les journées de décharge pour la direction de Mme AUDEBERT, comme M SELLIER le faisait cette année,
- une enseignante dans la classe PS / MS, Mme THUIZAT Nathalie, nommée à titre définitif, qui remplace Mme NAVARRO BRACKENBURY, nommée qu'à titre provisoire sur l'école,
- une enseignante dans la classe de CM1 / CM2, Mme BARBIER Karine, nommée à titre définitif, qui remplace Mme COUSINIE, nommée qu'à titre provisoire sur l'école cette année.

M DESJARDIN reste le ZIL (enseignant remplaçant) rattaché administrativement à notre école.

La directrice informe parents et élus que notre Inspecteur de l'Education Nationale, M SENEÉ, quitte notre circonscription pour celle de Vierzon et que nous aurons un nouvel inspecteur à la rentrée prochaine.

Nous ne connaissons pas encore les futurs postes de nos collègues actuels. Mais nous les remercions pour leur travail et leur implication dans notre école cette année et nous leur souhaitons bonne route pour la suite.

## **2) VIE PEDAGOGIQUE ET EDUCATIVE**

### **Les évaluations**

Des évaluations départementales ont eu lieu en CP.

- En lecture écriture, en fonction des compétences évaluées, certains résultats sont supérieurs à la moyenne départementale, d'autres sont inférieurs.
- En numération, certains résultats sont inférieurs à la moyenne départementale, d'autres supérieurs.

Ces évaluations permettent de mesurer les compétences acquises des élèves à un moment de l'année et de travailler par la suite les points qui semblent fragiles.

### **Les activités et sorties**

La classe de CE2 CM1 s'est rendue à partir du 19 mars 2018 (jusqu'à aujourd'hui, lundi 11 juin 2018) à la piscine de Saint Doulchard. Les séances se sont bien déroulées et ont permis aux élèves de progresser, mais pas forcément d'apprendre à nager. Chaque déplacement à la piscine en autocar est pris en charge par la municipalité. Une séance le 4 juin a été laissée aux élèves de CM1 CM2 pour qu'ils puissent se chronométrer pour le triathlon.

Les élèves des différentes classes ont continué à se rendre à la bibliothèque de Marmagne. De nouveaux bénévoles nous accueillent. Un créneau le mardi après-midi nous a été gentiment proposé et il nous permet de faire profiter au maximum d'élèves de ce lieu de culture.

Le 5 avril, les classes de PS/MS, MS/GS, CP/CE1 et GS/CE1 ont assisté à un spectacle Sophie, la vache musicienne, basé sur un album de Geoffroy de Pennart. 3€ ont été demandés aux familles. L'album a servi de support de travail dans les classes et les élèves ont découvert de nombreux instruments de musique.

La classe de découverte des CP s'est très bien déroulé les 9, 10 et 11 avril. Les enfants se sont rendus au Mont Dore et ont profité d'activités comme le biathlon, la randonnée, l'équitation, la chèvrerie, les visites de volcans... Les nuitées se sont déroulées sans encombre. C'était une expérience enrichissante pour chacun d'eux. Les enfants sont partis avec leurs correspondants de l'école du Bourg de Saint Doulchard, avec lesquels ils ont travaillé toute l'année. Une exposition, qui témoignera des activités menées et des découvertes faites pendant ce séjour, sera proposée aux familles des deux sites à l'école de Marmagne le 3 juillet 2018.

Le carnaval a eu lieu l'après-midi du vendredi 20 avril. Le thème retenu était « l'Asie ». Les élèves avaient préparé leurs déguisements en classe. Les parents de l'Amicale se chargeaient des confettis et de l'ambiance (musique, parents costumés...). Le défilé a eu lieu dans les rues de la commune en toute sécurité. Un goûter a été offert aux enfants par l'Amicale et l'AMIE. C'était un moment très agréable pour enfants, parents et enseignants. Un apéro concert a permis ensuite en soirée de récolter des fonds

pour l'Amicale laïque avec la présence de la chorale A tout cœur (Plaimpied) que nous remercions encore une fois. M Pascal JOLLY était venu répéter une chanson avec les 4 classes de l'élémentaire et proposer des séances d'écoute musicale et de découverte des guitares à cette occasion. Merci à lui aussi.

Les 23 et 24 avril, les classes de MS/GS, GS/CE1 et CP/CE1 ont pu visiter au cœur de l'école une exposition sur les dangers domestiques, proposée par la MSA. Cette exposition était présentée par une animatrice, habitante de la commune.

La classe de CM1-CM2 a visité en mai une exposition sur la guerre d'Indochine dans la salle d'exposition de Marmagne avec M DUPERAT.

Les classes de CE1 et de CE2/ CM1 ont profité le mardi 22 mai d'une sortie à Mehun-sur-Yèvre. Les élèves ont pris le train en gare de Marmagne jusqu'à Mehun, certains pour la première fois. Sur place, nous avons pris le temps de visiter la gare pour expliquer son fonctionnement et les dangers qui peuvent être associés au chemin de fer, puis nous avons visité le château de Charles VII, nous sommes montés à la tour, nous avons pique-niqué et joué dans les jardins du Duc Jean de Berry (tournoi de grands jeux) avant de rentrer en train à l'école. L'Amicale Laïque a exclusivement financé ce voyage. Aucune participation financière n'a été demandée aux familles.

Le 31 mai, trois petits de la crèche de la commune ont visité l'école et sont restés la matinée avec la classe de PS. Cette visite faisait notamment suite à la réunion d'accueil des futurs parents de PS de l'année scolaire suivante (axe 4 du projet d'école) le 22 mai dernier. M MILLEREUX représentait la mairie, Mme MONIER représentait la cantine, Mme CONDROYER représentait l'accueil périscolaire et le centre de loisirs, Mme LAUVERJAT, enseignante en MS/GS et Mme AUDEBERT, la directrice, étaient présents pour faire visiter les locaux scolaires et périscolaires (cantine comprise) et répondre aux questions des parents. Les inscriptions ont eu lieu les vendredis 25 mai et 1<sup>er</sup> juin notamment. La directrice a chaque fois pris le temps de visiter les locaux avec parents et enfants et de répondre au maximum aux questions et inquiétudes des parents. L'objectif est de pérenniser ce moment de rencontre et d'échange pour rassurer et accompagner parents et enfants. Les admissions des futurs PS ont quasiment toutes été faites à ce jour.

Deux animations dans le cadre du printemps de l'écologie ont été proposées gratuitement aux élèves de CE2/ CM1 : exposition sur les énergies renouvelables à la bibliothèque, ateliers proposés par le SIVY (Syndicat Intercommunal de la vallée d'Yèvre) et M DUPERAT, conseiller municipal et vice président du Syndicat. Les élèves étaient très intéressés et actifs lors de ces ateliers.

La gendarmerie de Mehun-sur-Yèvre a proposé des animations dans le cadre du permis piéton et du permis internet. Un gendarme fera passer ces permis aux enfants (permis piéton pour les CE2, permis internet pour les CM2) le 13 juin 2018 au matin. Une remise des permis aura lieu avant la fin de l'année scolaire.

Les élèves de CM2 ont visité le collège Louis Armand de Saint-Doulchard le 5 juin 2018 (travail avec des 6<sup>ème</sup>, déjeuner au self).

Le 15 juin, les élèves de CM1 et CM2 participeront au triathlon organisé par le Conseiller Pédagogique EPS de la circonscription sur Saint-Doulchard le matin, ils pique-niqueront à la plaine de jeux de Marmagne puis feront des jeux l'après-midi. Les trajets en bus de ville sont financés par l'AMIE.

Le même soir (15/06), à partir de 17h30, aura lieu le vernissage de l'exposition d'affiches sous le préau de la cour élémentaire. Les deux professionnelles qui nous ont accompagnés sur ce projet seront présentes. Ce projet était un avenant de notre projet d'école pour cette année scolaire. Le préau de la

cour maternelle sera lui aussi embelli, mais le projet commencé cette année se poursuivra l'année scolaire prochaine. Nous remercions la mairie pour le cocktail qu'elle offre aux familles ce jour-là à cette occasion.

Les classes de CP et de CE1 se rendront le 26 juin à Saint-Doulchard pour un Run and bike dans le cadre de l'échange qui a été engagé cette année. Le transport des élèves et des vélos est financé par la municipalité que nous remercions.

Les classes de CP, CE1 et CE2/CM1 jardinent en cette fin d'année dans le jardin réservé à l'école et mis à disposition par la mairie que nous remercions vivement. Les élèves de PS/MS et CM1/CM2 ont jardiné ensemble à l'école pour y apporter verdure et embellissement. Le tutorat grand/petit a très bien fonctionné pour la plupart des élèves. L'équipe enseignante remercie les familles des élèves pour leur investissement et leur aide chaque fois qu'on les a sollicités.

La fête de fin d'année aura lieu le vendredi 29 juin durant l'après-midi. L'Amicale Laïque des parents de Marmagne prend en charge l'organisation. Il y aura une partie jeux/stands/tombola suivie d'une partie spectacle organisée par les enseignants.

Nous rappelons qu'après 15h50, les enfants ne seront plus sous la responsabilité des enseignants. Mais il est impératif que les enfants qui participent au spectacle soient réunis à partir de 18h auprès de leur enseignant(e). Un mot d'information a circulé à ce propos dans les cahiers de liaison.

Les deux classes de maternelle au complet se rendront le mardi 3 juillet au matin à la plaine de jeux de la commune pour faire des jeux ensemble. Elles pique-niqueront là-bas avec un retour en début d'après-midi pour que les PS puissent tout de même faire la sieste. Une information circulera prochainement dans les cahiers de liaison, et les familles seront invitées à partager le pique-nique ensemble.

Concernant les NAP du jeudi après-midi, ces activités se déroulent bien. Elles ne seront pas reconduites à la rentrée prochaine avec le retour à la semaine de 4 jours.

A propos des sorties et autres manifestations organisées, les parents demandent s'il serait possible de faire un affichage tout simple avec date, lieu et classe(s) concernée(s). La directrice accepte cette demande et propose même un affichage en couleur pour attirer l'attention. Cet affichage complètera l'information des cahiers de liaison (rouges).

### **3) BILAN DE LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET D'ECOLE**

Le nouveau projet qui a commencé cette année et qui est valable jusqu'en 2019 a été élaboré par l'équipe enseignante autour de 4 axes différents, communs à toutes les écoles du département :

1. Améliorer les résultats des élèves
2. Répondre à la difficulté scolaire et aux besoins particuliers
3. Assurer les parcours citoyens, culturels et sportifs
4. Conforter une école bienveillante et exigeante

Ce projet a été validé par l'IEN de la circonscription de Bourges 2 M SENEÉ.

Deux actions au moins avaient été déterminées pour chaque axe. Voici un bref bilan de certaines actions menées :

Par rapport à l'axe 1, les défis maths ont été organisés.

Le grand projet de cette année, à savoir l'embellissement artistique des préaux, a été mené à bien pour les classes de l'élémentaire et se poursuivra pour les classes de la maternelle. Le vernissage clôture ce projet. Les élèves ont été confrontés à des professionnels des arts plastiques. Ils ont été amenés à

travailler en groupe, à produire des écrits, à manipuler, à utiliser des techniques qui leur étaient jusque là inconnues (sérigraphie)... Les élèves ont participé activement à ce projet.

Pour rendre compte des résultats des élèves, nous avons été amenés à proposer le LSUN (Livret Scolaire Unique Numérique) à tous les niveaux de l'élémentaire, trois fois dans l'année. Les derniers bulletins seront prochainement communiqués aux familles.

Pour l'année scolaire prochaine :

Les défis maths seront reconduits. Le code en grammaire sera suivi plus assidument.

L'équipe enseignante réfléchit à un nouvel avenant autour de l'actualité qui interpelle souvent les élèves et qu'il faut apprendre à décoder, à tous les niveaux. Ce projet concernerait à nouveau toute l'école (sauf les PS MS).

Les APC seront reconduites à la prochaine rentrée scolaire. Avec une nouvelle modalité : l'heure hebdomadaire doit être spécifiquement dédiée à la lecture et à la maîtrise du langage. L'heure sera certainement divisée dans un premier temps en demi-heures.

#### **4) POINT SUR LES TRAVAUX DANS L'ECOLE**

Nous remercions la municipalité pour les travaux d'entretien, de réparation et les investissements effectués pendant toute cette année scolaire. Nous remercions tous les agents de la commune pour leur écoute et leurs services.

Quelques demandes sont refaites à la municipalité :

- la peinture des 4 bancs du coin regroupement de la classe de PS / MS ;
- de nouveaux rideaux pour la classe de CP et un rideau manquant pour la classe de CM2 et la classe de CM1 ;
- la révision du massicot qui ne se maintient pas en haut ;
- l'achat d'un four à chaleur tournante plus grand pour pouvoir cuisiner à l'école et faire cuire plus rapidement (le four de la salle des fêtes ne fonctionne pas assez bien et ne peut pas être utilisé par l'équipe enseignante) ;
- un bloque porte pour maintenir la porte de la salle informatique ouverte.

La municipalité nous informe des investissements et travaux suivants pour la prochaine année scolaire :

- des devis sont en cours pour l'achat d'un nouveau vidéoprojecteur pour la mairie. Celle-ci donnera celui qu'elle utilise à l'école.

Dans le cadre du projet jardin, nous demandons s'il serait possible d'obtenir auprès de l'agglomération un composteur.

Nous demandons à la mairie également :

- l'investissement dans 6 tablettes pour l'ensemble de l'école. La directrice indique que la mairie peut se rapprocher des conseillers pédagogiques TICE pour des conseils sur cet achat onéreux mais utile pour les élèves de nos jours ;
- la vérification de la fenêtre du patio qui ne s'ouvre plus ;
- le désherbage de la cour (la directrice prendra contact avec la mairie quand des herbes notamment piquantes seront devenues trop hautes et qu'elles peuvent représenter un risque pour les plus petits de nos élèves) ;
- l'aménagement de la salle de motricité avec de nouvelles étagères (plan en annexe) ;
- la pose d'attaches sur le mur du préau de l'école maternelle (Mme LAUVERJAT recherche des références à proposer à la commune).

L'équipe enseignante note bien que ces demandes représentent beaucoup dans le budget d'une commune et est bien consciente que tout ne pourra pas forcément être réalisé sur la prochaine année scolaire. Mais nous profitons de ce procès verbal pour en faire la liste et en garder une trace.

## 5) INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

Mme Josette DUBRAC LAMEDEE, EVS, a quitté ses fonctions à notre grand regret le 31 mai dernier. Les familles sont invitées à être plus ponctuelles, être vigilantes concernant les besoins en affaires de sport ou autres demandés par les enseignants pour éviter les oublis, à téléphoner aux horaires d'ouverture et de récréations au maximum, et à privilégier les journées de décharge de la directrice.

Des visites médicales assurées par une puéricultrice de la PMI ont eu lieu pour certains MS le 30 mars.

Aucune question de parents ne m'a été transmise en amont de ce conseil.

Nous rappelons aux familles que le retour à la semaine de 4 jours a été voté et accepté. A partir du 3 septembre prochain, jour de la rentrée des classes, les élèves seront accueillis les lundis, mardis, jeudis et vendredis, suivant les horaires suivants :

ECOLE MATERNELLE	ECOLE ELEMENTAIRE
<b>8h35-11h45 Classe</b>	8h35-8h45 Accueil des élèves <i>dans la cour</i>
-----	<b>8h45-11h55 Classe</b>
13h20-13h30 Accueil des élèves <i>dans la cour</i>	-----
<b>13h30-16h20 Classe</b>	13h20-13h30 Accueil des élèves <i>dans la cour</i>
	<b>13h30-16h20 Classe</b>

A 16h20, les parents pourront toujours récupérer leurs enfants au portail rouge rejoignant les deux cours s'ils ont un enfant en maternelle également.

La directrice rappelle que l'organisation du temps de cantine sera modifiée. **Les élèves de l'élémentaire** entreront à la cantine directement après la sortie de classe à 11h55.

**Les élèves de la maternelle** s'habilleront à 11h45 avec les ATSEM. Puis ils bénéficieront d'une vingtaine de minutes de récréation avant d'aller déjeuner vers 12h15. Ainsi, les PS pourront directement aller à la sieste après le repas. Les MS et les GS profiteront d'un temps de récréation d'abord surveillé par les dames de l'accueil périscolaire puis par les enseignants qui reprendront leurs fonctions à 13h20.

## École maternelle obligatoire

Nous sommes dans l'attente d'un texte modificateur.

La directrice a commis une erreur lors de la réunion d'informations et des visites de l'école. Les règles relatives à l'âge de l'instruction obligatoire sont susceptibles d'être modifiées (abaissement à 3 ans) pour la rentrée 2019, mais ne le seront pas pour la rentrée de septembre 2018. Pour le moment, l'instruction est obligatoire pour tous les enfants, français et étrangers, à partir de 6 ans et jusqu'à l'âge de 16 ans révolus. Les parents peuvent choisir de scolariser leur enfant dans un établissement scolaire, public ou privé, ou bien d'assurer eux-mêmes cette instruction. \*27 mars 2018 - Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre).

Parallèlement, si l'abaissement à 3 ans devenait effectif en septembre 2019, il faudrait que la municipalité réfléchisse à une nouvelle organisation du dortoir où seulement 20 lits sont présents actuellement. En effet, 26 enfants sont nés sur la commune en 2016 (on peut donc supposer que nous aurons au moins 26 élèves de PS dès septembre 2019 sur des journées complètes).

Le procès-verbal du conseil d'école sera consultable sur le site internet de la municipalité et affiché en deux exemplaires à l'école.

La rentrée scolaire aura lieu le lundi 3 septembre 2018 (pas de rentrée échelonnée). La directrice accueillera l'ensemble des parents et enfants de l'école dans la cour côté élémentaire à 8h45. La directrice renouvelle sa demande de prêt de la sono par la mairie ce jour-là.

Aucune question particulière supplémentaire n'est posée à la fin de ce conseil d'école.

La représentante des parents d'élèves  
Bénédicte SAULIERE



L'adjoint au Maire chargé des affaires scolaires  
Gérard MILLEREUX



La directrice et Présidente du Conseil d'école  
Mathilde AUDEBERT



